ABC RECYCLING
Société par actions simplifiées
Au capital de 500€
Siège social : 4 rue Denis Papin – 44 600 SAINT NAZAIRE
RCS St Nazaire 907 899 405

Procès-Verbal en date du 26 juin 2024

AG EXTRAORDINAIRE MODIFICATION DE L'OBJET

Le 26 juin 2024 , Les associés de la société ABC RECYCLING, société par actions simplifiées au capital de 500 € (cinq cents euros) , se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire au 4 rue Denis Papin – 44 600 SAINT NAZAIRE, siège social de la société, sur convocation du Président.

Sont présents :
- Mme BERTAUX Jennifer, Associée à concurrence de 10 actions de 1€
- Mr BERTAUX Craig, Associé à concurrence de 490 actions de 1€ et Président

Le total des parts présentées est égal au nombre de parts composant le capital social, l'assemblée est donc déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La séance est présidée par Mr BERTAUX Craig, président de la société.

Le président rappelle que l'Assemblée va délibérer sur l'ordre du jour suivant :
- Modification de l'objet de la société
- Modification des statuts en conséquence
- Pouvoirs en vue des formalités.

1ÈRE RÉSOLUTION

Les associés décident de modifier l'objet de la société pour y rajouter :

- **Négoce de tous véhicules, matériaux et matériel.**
- **Location de tous véhicules et matériel.**
- **Conseils et prestations en démolition et interventions dans les domaines industriel et maritime et plus généralement toutes activités complémentaires ou connexes,**

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

2ÈME RÉSOLUTION

En conséquence de cette modification, les associés décident de modifier l'article n°2 - Objet:

BC

La société a pour objet principal :

- Recyclage de déchets (fer et métaux), et autres matières et plus généralement toutes activités complémentaires ou annexes.

- **Achats et ventes de tous véhicules et matériaux.**

- **Conseils et prestations en démolition dans les domaines industriel et maritime et plus généralement toutes activités complémentaires ou connexes,**

- Et, plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques et financières, civiles et commerciales, se rattachant aux objets sus indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.

3ÈME RÉSOLUTION

L'assemblée donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture par le Président et la seconde associée.

Fait en 2 originaux,
À St Nazaire
Le 26 juin 2024

SIGNATURE L' ASSOCIÉ
Et PRESIDENT
M. BERTAUX Craig

SIGNATURE DE L 'ASSOCIEE

Mme BERTAUX Jennifer

BC

BJ